

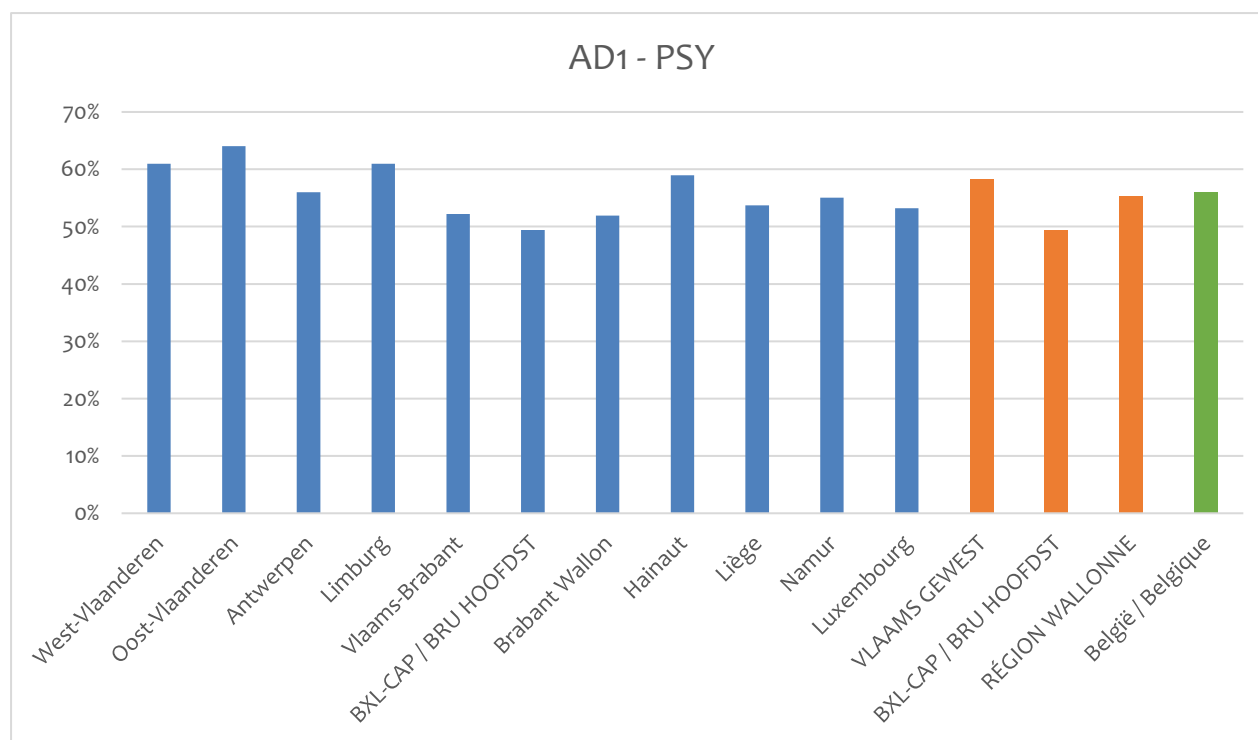
#### MESSAGE(S) CLÉ(S) :

➤ Il existe suffisamment de preuves de l'efficacité des antidépresseurs dans le cas d'une dépression majeure sévère.

➤ Dans le cas d'une dépression légère ou modérée, les antidépresseurs ne sont pas recommandés de façon systématique.

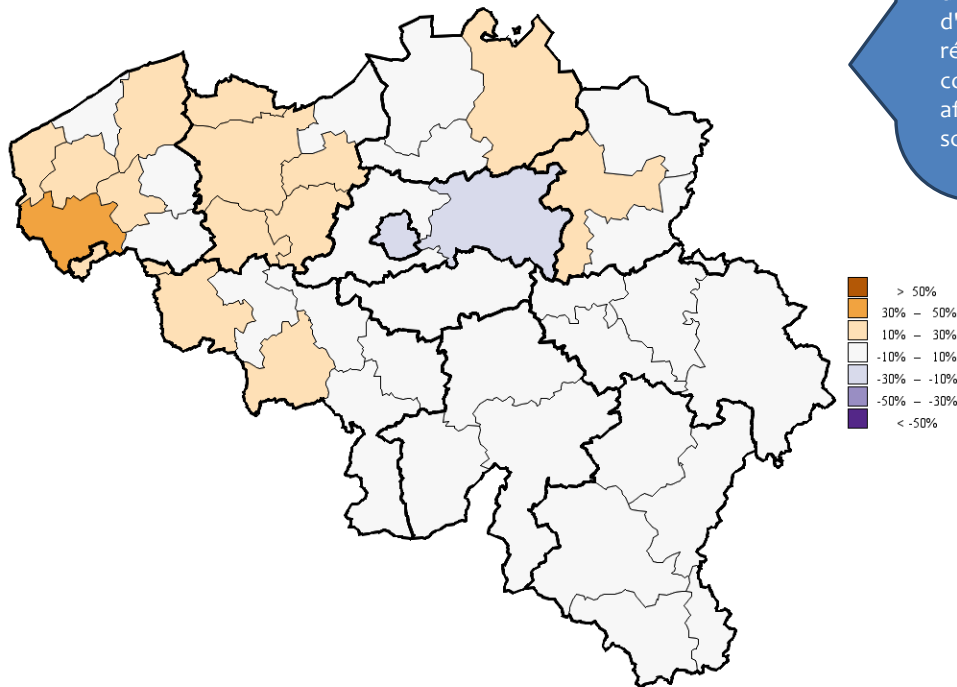
⇒ **Pourcentage de patients avec une prescription d'antidépresseurs, trazodone y compris.**

L'indicateur représente le pourcentage des patients attribués qui se sont fait prescrire des antidépresseurs au moins une fois dans le courant de l'année (par la spécialité concernée). Puisque la trazodone est souvent utilisée pour des indications autres que la dépression, les résultats avec et sans trazodone sont présentés.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

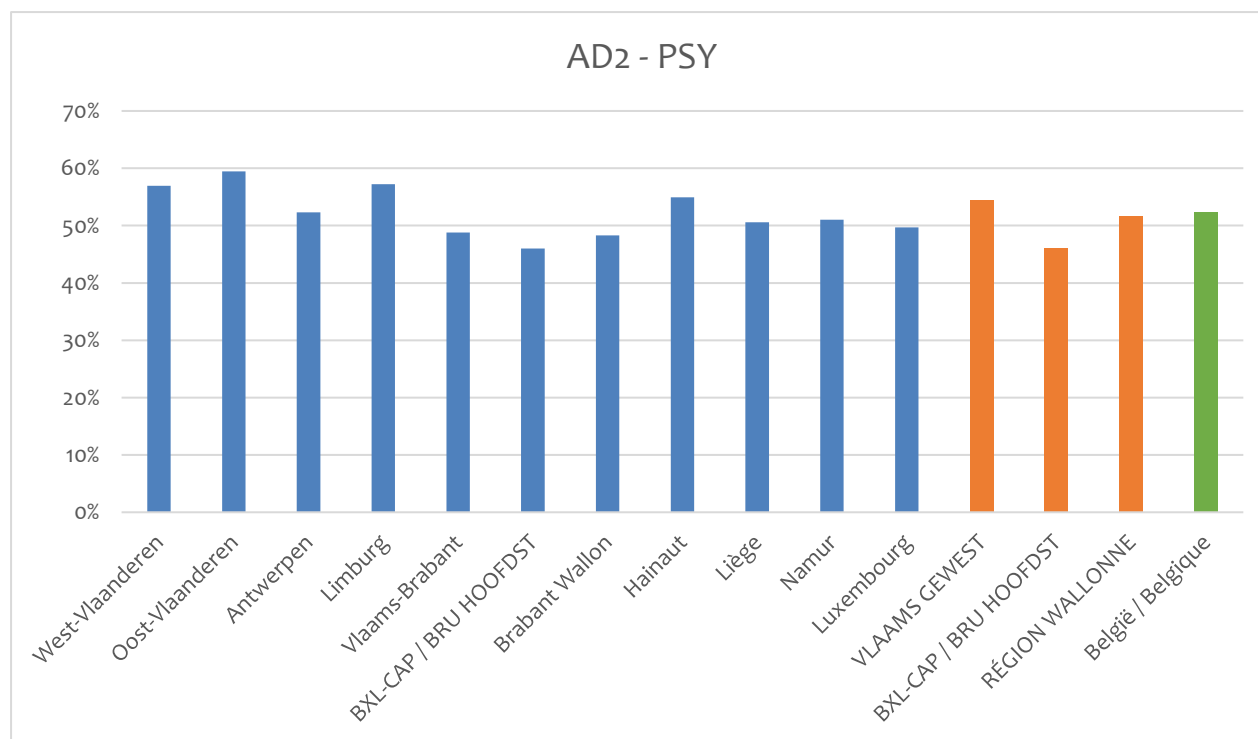
Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	28,0%
-30%	39,2%
-10%	50,4%
0%	56,0%
10%	61,6%
30%	72,8%
50%	84,0%

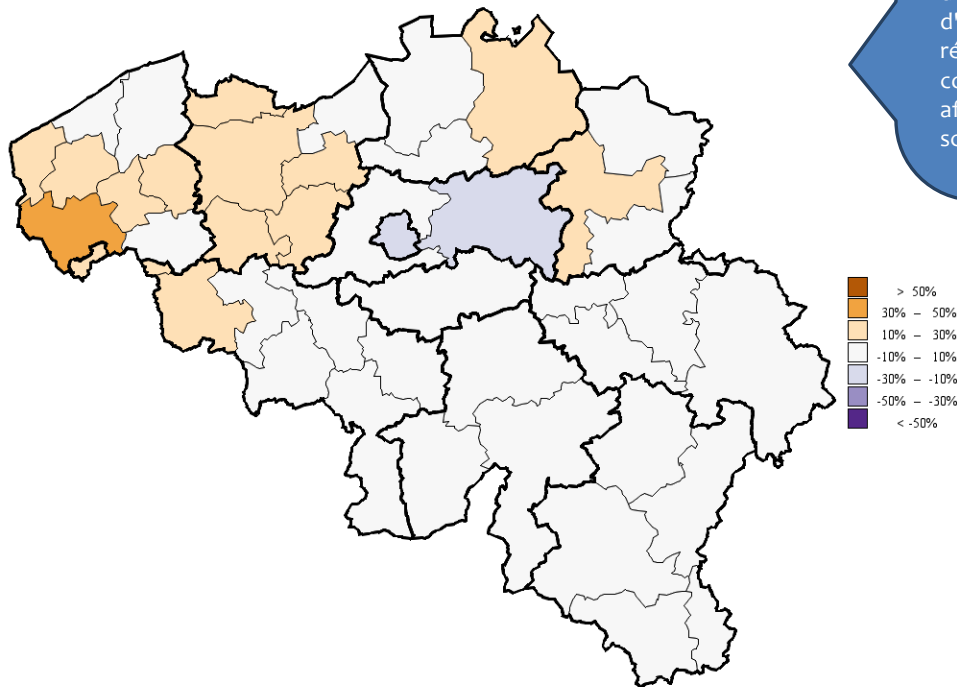
⇒ **Pourcentage de patients avec une prescription d'antidépresseurs, à l'exclusion de la trazodone.**

Voir le point précédent.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	26,2%
-30%	36,7%
-10%	47,1%
0%	52,4%
10%	57,6%
30%	68,1%
50%	78,5%

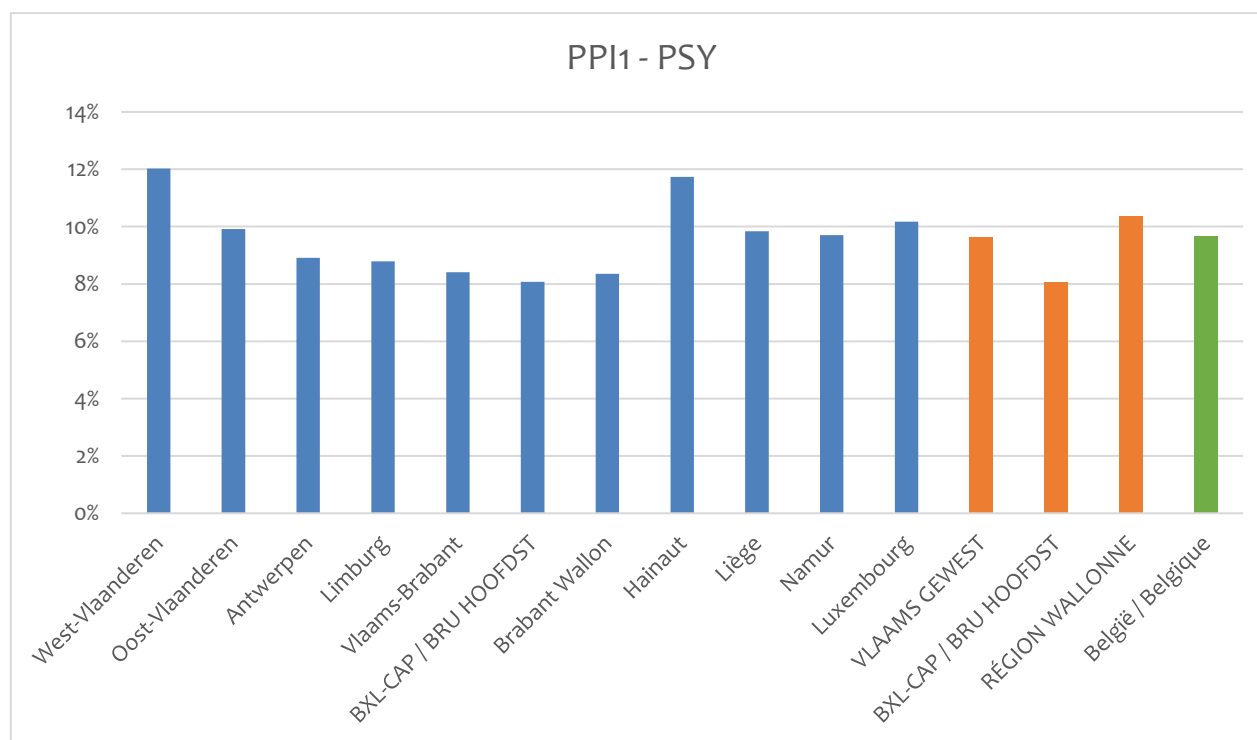
## Inhibiteurs de la pompe à protons

### MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- L'utilisation d'inhibiteurs de la pompe à protons pour le traitement d'un ulcère gastroduodéal ou d'une œsophagite sans complications doit être limitée dans le temps.

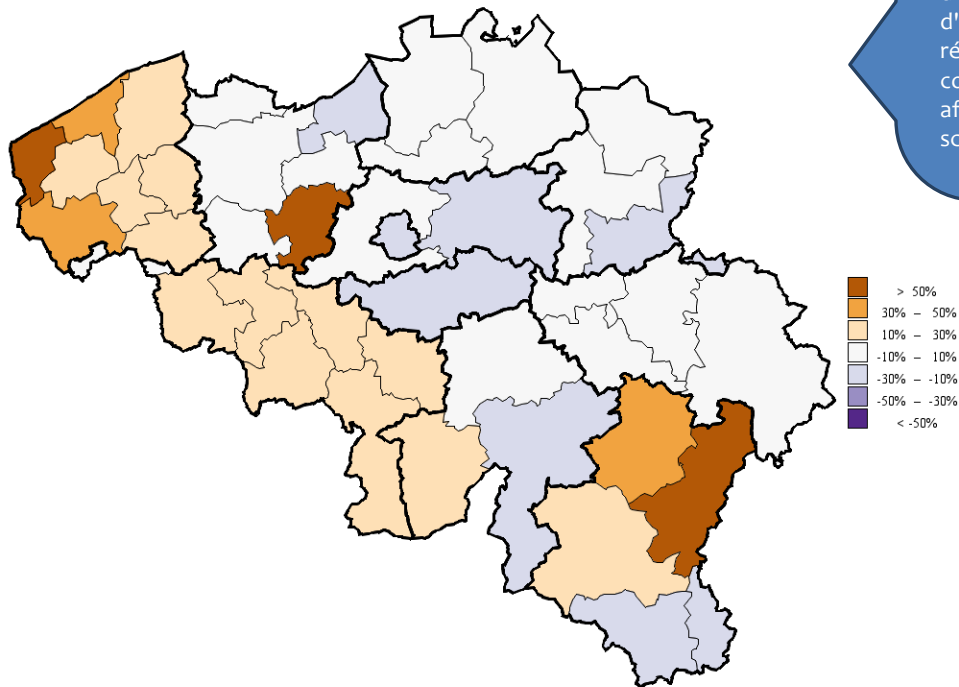
⇒ **Pourcentage de patients de 40 à 64 ans sous prescription d'IPP pendant plus de 80 jours**

Cet indicateur représente le pourcentage des patients attribués âgés de 40 à 64 ans (à l'exclusion des patients qui ont reçu des AINS) qui reçoivent une couverture IPP correspondant à plus de 80 jours par an (tous prescripteurs confondus), dont au moins une prescription a été rédigée par la spécialité concernée.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	4,8%
-30%	6,8%
-10%	8,7%
0%	9,7%
10%	10,6%
30%	12,6%
50%	14,5%



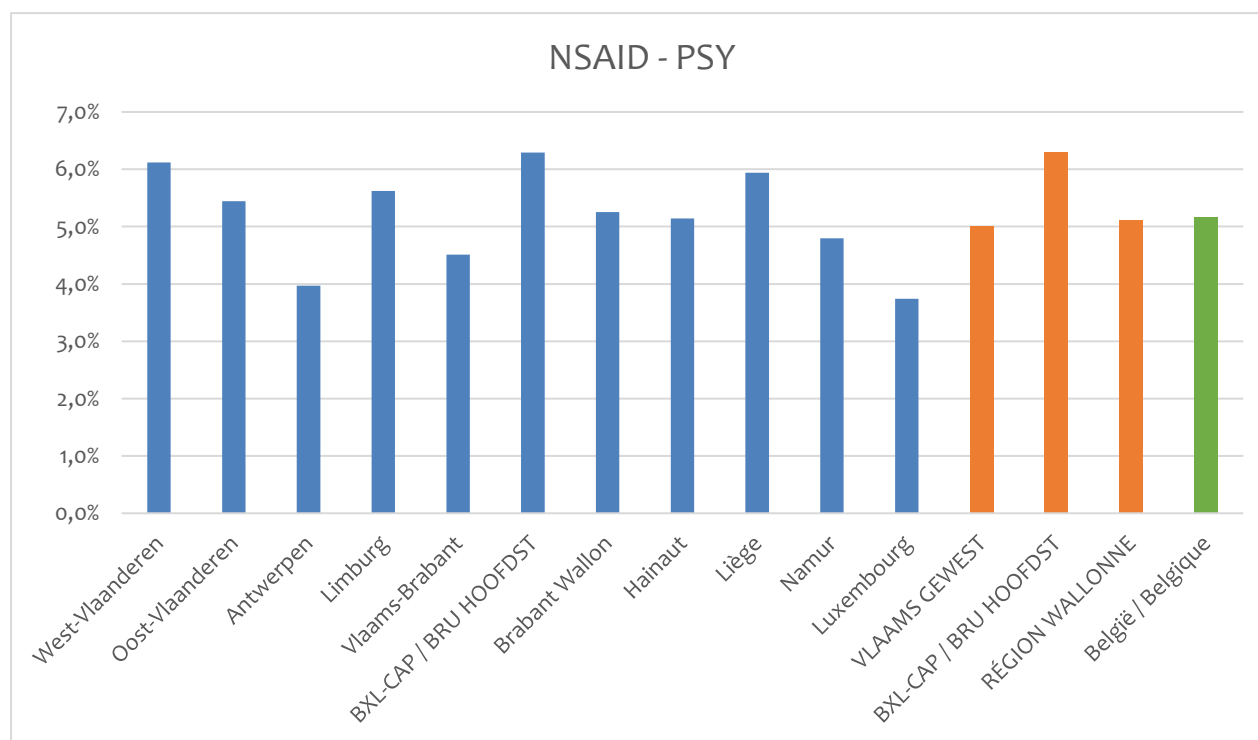
## Anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)

MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- L'utilisation prolongée d'AINS chez les personnes âgées n'est pas recommandée.

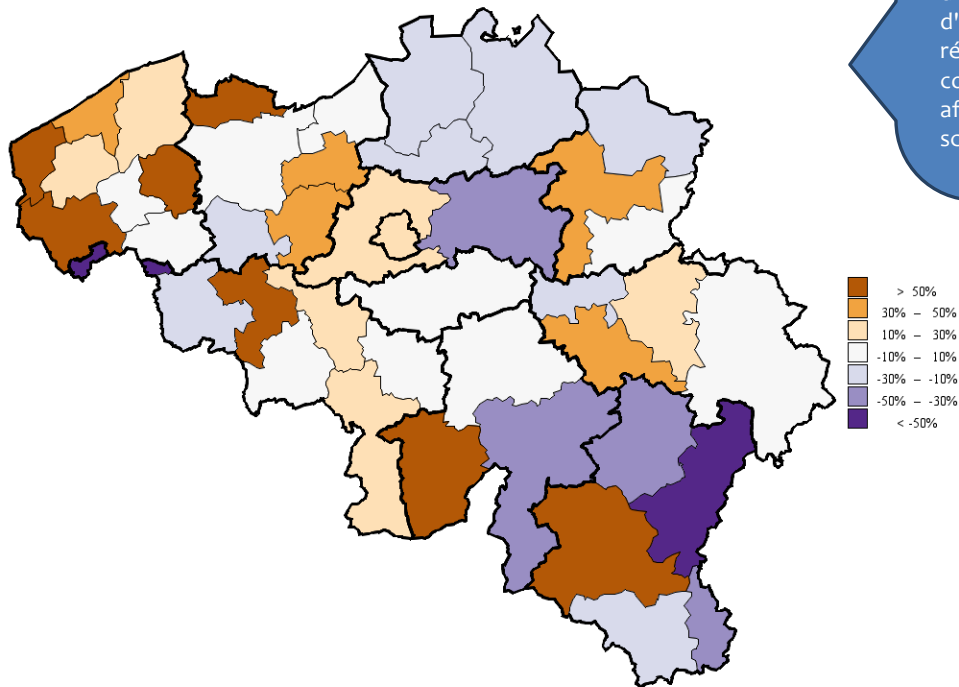
⇒ **Pourcentage de patients de 65 ans et plus ayant une prescription d'AINS pour plus de 30 jours.**

L'indicateur représente le pourcentage des patients attribués qui se sont fait prescrire plus de 30 doses journalières d'AINS en 2017 (tous prescripteurs confondus), dont au moins une prescription a été rédigée par la spécialité concernée.



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	2,6%
-30%	3,6%
-10%	4,7%
0%	5,2%
10%	5,7%
30%	6,7%
50%	7,8%

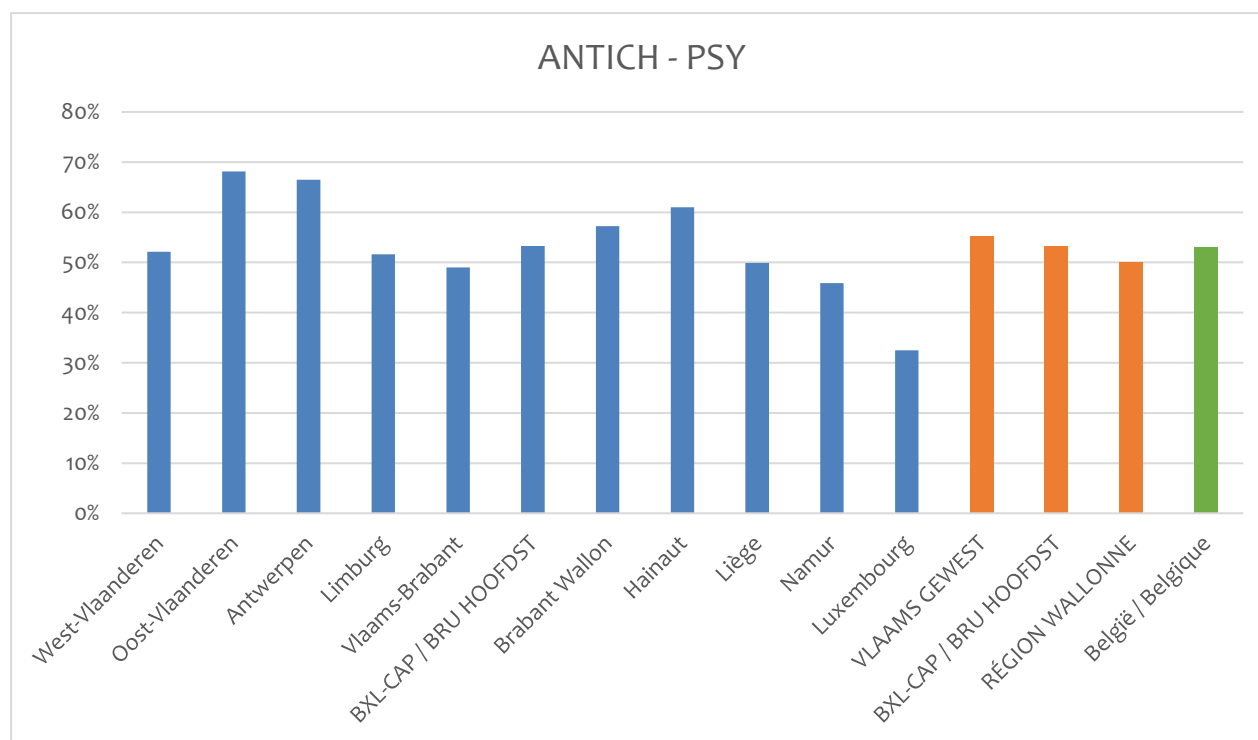
## Médication anticholinergique

MESSAGE(S) CLÉ(S) :

- Les médicaments à action anticholinergique doivent être limités chez les personnes âgées.

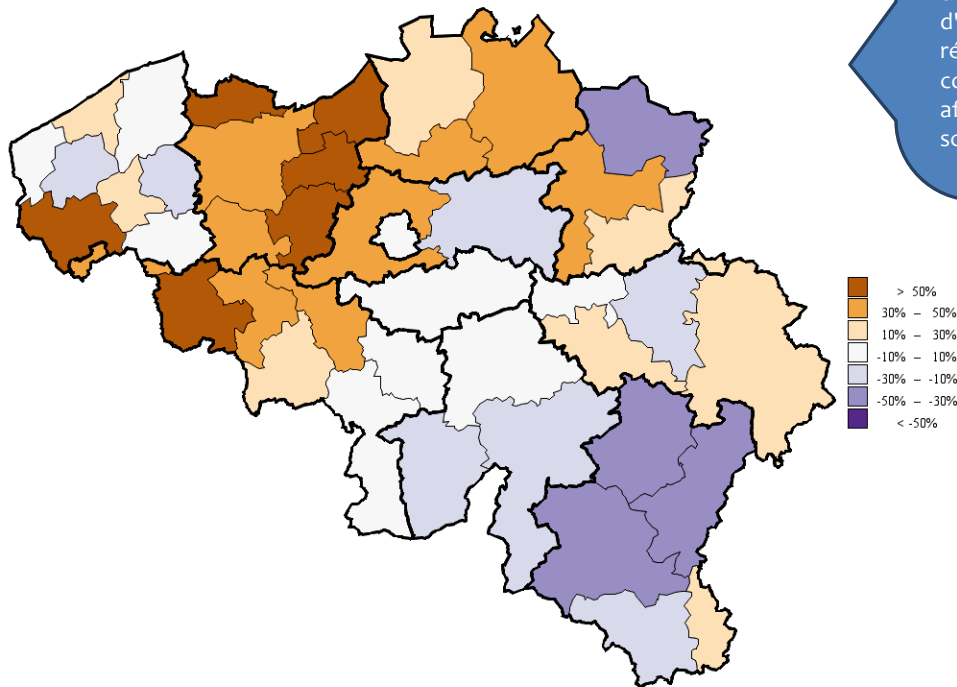
⇒ **Pourcentage de patients de 75 ans et plus ayant une prescription pour plus de 80 jours d'au moins un médicament avec action anticholinergique.**

L'indicateur représente le pourcentage des patients attribués de 75 ans et plus qui se sont fait prescrire au moins 80 doses journalières définies d'un médicament avec action anticholinergique en 2017 (dont au moins une prescription a été rédigée par la spécialité concernée).



Ce diagramme en bâtons montre le score normalisé pour l'indicateur par province (bleu) ou région (orange). Le bâton vert représente le score normalisé pour la Belgique.

Sur cette carte de la Belgique, les frontières des arrondissements sont tracées par des lignes fines tandis que les frontières provinciales sont tracées par des lignes épaisses. Les arrondissements sont colorés selon une échelle de couleur basée sur le rapport entre le score d'indicateur dans cet arrondissement et le score d'indicateur belge. Ce rapport est exprimé en pourcentage : par exemple, 0 % si le score d'indicateur de l'arrondissement est égal au score d'indicateur belge, 20 % si le score d'indicateur est supérieur de 20 % au score belge et -20 % si le score d'indicateur est inférieur de 20 % au score belge. Les pourcentages sont répartis par tranches de 20 %. Chaque tranche correspond à un code couleur spécifique. Les scores nettement inférieurs au score belge sont affichés en violet, les scores supérieurs en brun. Les scores proches du score belge sont affichés en blanc.



Pourcentage de déviation par rapport au score belge	Score de l'indicateur
-50%	26,5%
-30%	37,2%
-10%	47,8%
0%	53,1%
10%	58,4%
30%	69,0%
50%	79,6%